

Envoyé en préfecture le 30/11/2016

Reçu en préfecture le 30/11/2016

Affiché le

**D L O**

ID 069-216900290-20161128-DELIB16\_613-DE

**ANNEXE**

**NOMENCLATURE DES DIFFERENTES NATURES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET DES DROITS DE VOIRIE**

N°	DESIGNATION DES ARTICLES	TARIF EN EUROS
1	Pour toute permission de voirie ou d'occupation du domaine public	8,99 € l'unité
	<b><u>OCCUPATIONS TEMPORAIRES POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS TRANSFORMATIONS, REPARATIONS</u></b> Par m <sup>2</sup> ou fraction de m <sup>2</sup> tant plein que vide	
2	Chantier clos ou non, baraques, dépôt de matériaux et matériels, échafaudage, fouille, occupation quelconque du domaine public pendant des travaux	6,72 € le m <sup>2</sup> par mois
3	Bennes	3,50 € le m <sup>2</sup> pour 15 jours 7,07 € le m <sup>2</sup> par mois
4	Barrières de chantier en saillie utilisées pour la publicité	60,90 € le m <sup>2</sup> par mois
	<b><u>OCCUPATIONS LIEES A UNE ACTIVITE COMMERCIALE</u></b>	
5	Ecussons, panonceaux, attributs, cadrans ou autres objets non lumineux Pose ou restauration	6,06 € l'unité
	<b><u>TERRASSES DE CAFE</u></b>	
6	Tables fixes	11,51 € l'unité par an
7	Tables exceptionnelles à la journée	2,93 € l'unité
	<b><u>ETALAGES</u></b>	
8	Paravents, jardinières, claustras, autre occupation du domaine public	7,07 € l'unité par an
9	Étalages permanents	9,29 € le m <sup>2</sup> ou fraction de m <sup>2</sup> par an
	Étalages exceptionnels	4,24 € le m <sup>2</sup> ou fraction de m <sup>2</sup> par manifestation
	<b><u>AUTRES OCCUPATIONS</u></b>	
10	Emplacement pour commerce ambulant	15,00 € par jour
11	Vente de fleurs à l'occasion des fêtes et aux abords des cimetières, étalages exceptionnels	8,08 € le mètre linéaire par jour
12	Ventes de glace alimentaire – congélateurs, distributeurs divers, rôtissoire,	30,50 € l'unité par an
13	Signalétique : portique	42,87 € l'unité par an
14	Présentoirs à journaux gratuits	110,10 € l'unité par an
15	Bulle ou bungalow de vente	106,05 € l'unité par mois
16	Exposition de véhicules :	8,28 € l'unité par jour 16,66 € l'unité par mois
	<b><u>ETABLISSEMENTS FORAINS</u></b>	
17	Cirques, ménageries, théâtres :	
	- jusqu'à 350 m <sup>2</sup>	48,78 € par jour
	- de 351 à 750 m <sup>2</sup>	76,51 € par jour
	- de 751 à 1 400 m <sup>2</sup>	197,96 € par jour
	- plus de 1 400 m <sup>2</sup>	548,43 € par jour
18	<b><u>SANITAIRES</u></b>	0,30 € par utilisation